

Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole du Loiret
Lycée agricole Les Barres, Nogent sur Vernisson

DOSSIER D'INSCRIPTION 2025-2026 (G.P.N.1)

à nous retourner avant le 16 août 2025

(Le lycée étant fermé du 15/07 au 16/08, il n'est pas nécessaire d'envoyer les dossiers en recommandé ni en lettre suivie, ils seront tous réceptionnés le 19/08)

La rentrée se fera le lundi 1^{er} septembre 2025 :

A partir de 9h0

09h00 : Installation internat (les n° de chambre seront affichés à l'entrée des internats)

11h00 : Réunion de rentrée uniquement avec les parents

13h30 : Rentrée des étudiants en salle de cours

Documents à consulter sur le site du lycée : <https://www.lesbarres.fr> / Infos pratiques

Règlement intérieur	Déclaration à compléter au verso du dossier d'admission
Association des étudiants ALESA	Déclaration à compléter au verso du dossier d'admission
Plan Particulier e Mise en Sûreté	Déclaration à compléter au verso du dossier d'admission
Règles de vie au CDI et Charte Informatique	Déclaration à compléter au verso du dossier d'admission
Dispositions financières	Déclaration à compléter au verso du dossier d'admission
Charte de vie à l'internat	Déclaration à compléter au verso du dossier d'admission
Dates de fermeture du lycée (Zone B)	Déclaration à compléter au verso du dossier d'admission

Documents à compléter

Dossier d'admission	A compléter (recto-verso)
Autorisation de prélèvement	A compléter
Fiche d'urgence (recto)	A compléter
Fiche de santé (verso)	A compléter
Note d'information sur le bizutage	A compléter
Autorisation parentale : Etudiants mineurs	A compléter (uniquement si l'étudiant est mineur)

Documents à fournir

Attestation d'assurance scolaire et extra-scolaire	A joindre au dossier
Véhicule	Joindre la copie de la carte grise du véhicule et du permis de conduire
R.I.B.	Joindre celui de l'étudiant
4 photos	Récentes avec le nom, prénom et la classe au verso dont 1 coller sur le dossier d'admission

Notification de bourses	La validation définitive du dossier et la mise en paiement des bourses seront effectives que si ce document est remis
Chèque de cotisation à l'Association des Étudiants	D'un montant de 15€ à l'ordre de l'ALESA
Pour les étudiants dispensés d'EPS	Certificat médical d'inaptitude à la pratique de l'E.P.S.
Relevé des notes obtenues au BAC	Copie à joindre au dossier
Carte d'identité ou passeport ET Carte Vitale	Copies à joindre au dossier

Equiperment, matériel et fournitures scolaires à avoir à la rentrée

- **Equiperment et matériel** :
- Une couette ou couverture, oreiller et draps
- Linge de toilette
- Cintres pour la penderie
- Pantalons, bottes (+ sac de transport), chaussures et vêtement de pluie pour aller sur le terrain
- Lampe torche

- **Fournitures scolaires** :
- Calculatrice scientifique (modèle Casio, Texas Instruments ou NumWorks)
- Ordinateur portable : il est plus confortable d'avoir son propre ordinateur, il est conseillé de prévoir cet achat pendant l'année scolaire (il existe des aides sur le site « veps.fr »)

Informations diverses

Voyage « Découverte du milieu Montagnard » en Haute-Savoie du 15/09/25 au 19/09/25	Matériel : chaussures de randonnée, vêtements chauds et de pluie, sac à dos, lunettes de soleil, crème solaire, gourde... et si vous disposez : jumelles, bâtons de marche Certificat médical autorisant la <u>pratique de la randonnée sportive en montagne</u> (toute autre mention sera refusée)
Journées de l'Arbre : 4 et 5 octobre 2025	Participation des étudiants conseillée
Journées « Portes Ouvertes » : 31 janvier et 14 mars 2026	Participation des étudiants <u>obligatoire</u>
Pique-Nique	Des sorties à la journée seront programmées dans les emplois du temps, il est donc <u>impératif</u> d'avoir pour les pique-nique une boîte plastique, des couverts et une gourde.
Permis de conduire	Le permis de conduire est <u>indispensable</u> pour la recherche des stages qui débiteront mi-mai 2026. Pour celles et ceux qui le peuvent, nous ne saurions trop vous recommander de le préparer dès cet été. Les cours de conduite ou de code ne peuvent avoir lieu strictement qu'en dehors des heures de cours .

Entrée en classe de B.T.S.A. :

Lien de parenté : Tél :

(1) Codification des professions

Agriculteurs 11 – Agriculteurs sur petite exploitation 12 – Agriculteurs sur moyenne exploitation 13 – Agriculteurs sur grande exploitation Professions intermédiaires 42 – professeurs des écoles, instituteurs et assimilés 43 – Professions intermédiaires de la santé et du travail social 44 – Clergé, religieux 45 – Professions intermédiaires administratives de la fonction publique 46 – Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises 47 – Techniciens 48 – Contremaîtres, agent de maîtrise Retraités 71 – Anciens agricultures exploitants 72 – Anciens artisans, commerçants et chefs d'entreprise 74 – Anciens cadres 75 – Anciennes professions intermédiaires	Artisan, Commerçants, Chef d'entreprise 21 – Artisans 22 – Commerçants et assimilés 23 – Chefs d'entreprise de dix salariés ou plus Employés 52 – Employés civils et agents de service de la fonction publique 53 – Policiers et militaires 54 – Employés administratifs d'entreprises 55 – Employés de commerce 56 – Personnels des services directs aux particuliers Retraités 77 – Anciens employés 78 – Anciens ouvriers 81 – Chômeurs n'ayant jamais travaillé 83 – Militaires du contingent	Cadres et professions intellectuelles supérieures 31 – Professions libérales 33 – Cadres de la fonction publique 34 – Professeurs, professions scientifiques 35 – Professionnels de l'information, des arts et du spectacle 37 – Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise 38 – Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise Ouvriers 62 – Ouvriers qualifiés de type industriel 63 – Ouvriers qualifiés de type artisanal 64 – Chauffeurs 65 – Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport 67 – Ouvriers non qualifiés de type industriel 68 – Ouvriers non qualifiés de type artisanal 69 – Ouvriers agricoles Retraités 84 – Elèves, étudiants 85 – Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités) 86 – Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités)
--	--	---

Déclaration ET autorisation de l'étudiant

Je soussigné(e) (Nom – Prénom)

Déclaration ET autorisation du responsable légal

Je soussigné(e) (Nom – Prénom)

DÉCLARE

- ☐ Oui ☐ Non ➔ avoir pris connaissance du **règlement intérieur** et déclare confirmer l'**acceptation** de ses dispositions
- ☐ Oui ☐ Non ➔ avoir pris connaissance de la **date, heure et déroulement du 1^{er} jour de la rentrée scolaire** et déclare **respecter** ses informations
- ☐ Oui ☐ Non ➔ avoir pris connaissance des **dates de fermeture** du lycée (**Zone B**)
- ☐ Oui ☐ Non ➔ avoir pris connaissance de l'**Association** des étudiants « **ALESA** »
- ☐ Oui ☐ Non ➔ confirmer l'acceptation à l'adhésion de l'**Association** des étudiants « **ALESA** »
- ☐ Oui ☐ Non ➔ avoir pris connaissance des **Règles de Vie au CDI et de la Charte Informatique** et déclare confirmer l'**acceptation** de ses dispositions
- ☐ Oui ☐ Non ➔ avoir pris connaissance du **Plan Particulier de Mise en Sécurité** et déclare **respecter** les consignes
- ☐ Oui ☐ Non ➔ avoir pris connaissance des **dispositions financières** et déclare confirmer l'**acceptation** de ses dispositions
- ☐ Oui ☐ Non ➔ avoir pris connaissance de la **Charte de vie à l'internat**
- ☐ Oui ☐ Non ➔ confirme l'**exactitude des informations** portées sur ce dossier

AUTORISE

- ☐ Oui ☐ Non ➔ autorise le lycée des Barres de Nogent-sur-Vernisson à utiliser des photos sur tous supports à l'occasion d'activités pédagogiques, sportives ou culturelles sur lesquelles l'étudiant paraît
- ☐ Oui ☐ Non ➔ autorise le lycée à photographier l'étudiant afin d'établir un trombinoscope de la classe

Fait à Le/...../.....	Signature de l'étudiant Précédé de la mention « lu et approuvé »	Signature des parents Précédé de la mention « lu et approuvé »
--------------------------------	---	---

Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole du Loiret
Lycée agricole Les Barres, Nogent sur Vernisson

DOSSIER DE RENTREE : AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

Nom et prénom du responsable légal :
 Nom et prénom de l'élève :
 Classe :
 Établissement fréquenté : **Lycée des Barres**
 Régime : ☐ Demi-pensionnaire ☐ Interne ☐ Interne-externé ☐ Externe
 Étiez-vous prélevé l'an dernier : ☐ Oui ☐ Non
 Modalité de prélèvement souhaitée :
☐ Prélèvement mensuel en 9 échéances à compter du mois d'octobre : **le 5 de chaque mois**
☐ Prélèvement en **2 échéances à réception de factures**, pour les périodes 2025 et 2026.

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous, à compter du **mois d'octobre**. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

N° National d'Emetteur :563165

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER Nom / prénom : Adresse :		DESIGNATION DU CREANCIER Agent comptable EPLEFPA du Loiret 2190 AVENUE D'ANTIBES 45200 AMILLY	
DESIGNATION DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DE COMPTE Nom : Adresse :		TRESOR PUBLIC ORLEANS IBAN : FR76 1007 1450 0000 0010 0001 843 BIC TRPUFRP1	
DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER			
IBAN :		BIC :	

À RETOURNER SIGNÉ ET **ACCOMPAGNÉ D'UN RIB (AGRAFÉ)**

Date :
 Signature du titulaire du compte à débiter (**obligatoire**) :

Signature de l'étudiant ou son représentant légal :



Autorisation parentale : demande d'absence à l'internat

Etudiants mineurs

Rentrée 2025/2026

Je soussigné M./Mme,
responsables légaux de l'étudiant(e).....,
mineur jusqu'au

Autorise / N'autorise pas (Entourez la mention utile)

A sortir du lycée à la fin des cours (*généralement à partir de 17h45*)

Cette autorisation ne s'applique pas aux urgences médicales

Fait à, le

Signature :

Note d'information sur le bizutage

Rentrée 2025/2026

Je soussigné(e) (Nom/Prénom de l'étudiant)atteste être informé des éléments suivants :

- Le bizutage* est interdit par la loi du 17 juin 1998 ;
- Il est interdit d'organiser ce type d'événements ;
- Il est interdit de participer à des événements de type « intégration » organisés par des étudiants
- Ma participation à des événements non autorisés par la Direction se fait sous ma responsabilité aux risques de poursuites judiciaires

Je m'engage à respecter les règles et à informer la Direction du Lycée en cas de difficultés.

Signature de l'étudiant :

Je soussigné(e) M./Mmeparents de l'étudiant (Nom/Prénom)

..... attente(nt) avoir pris connaissance de cette note d'information.

Signature des parents :

* (Le bizutage : est « une série de manifestations où les élèves anciens, usant et abusant de leur supériorité née de la connaissance du milieu, du prestige de l'expérience et d'une volonté affirmée de supériorité, vont imposer aux nouveaux arrivants, déjà en état de faiblesse, des épreuves de toute nature auxquelles, dans les faits, ils ne pourront se soustraire sous l'emprise de la pression du groupe, du conditionnement et de ce que l'on peut appeler des sanctions en cas de refus, comme l'interdiction d'accès à divers avantages de l'école, l'associations des anciens élèves... »).

FICHE D'URGENCE

Année Scolaire 2025-2026

Document non confidentiel valable dans l'enceinte du lycée ou lors des différents déplacements en France et/ou à l'étranger.

Nom :

Prénom :

Classe :

Régime : INT ☐ DP ☐ EXT ☐

Date de Naissance :/...../.....

Lieu de naissance :

Sexe : M ☐ F ☐

Numéro de portable de l'étudiant :

Personnes à prévenir (cocher le représentant légal) :

Mère ☐	Père ☐	Autre ☐
Nom :	Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :	Adresse :
tél. domicile :	tél. domicile :	tél. domicile :
tél. travail :	tél. travail :	tél. travail :
Portable :	Portable :	Portable :

Père ☐ ou Mère ☐ décédé(e) : indiquer l'année :

Adresse du jeune si différente :

Nom, adresse et téléphone du médecin traitant :

Votre enfant bénéficie-t-il d'un Projet d'Accueil Individualisé : OUI ☐ NON ☐

Vaccination antitétanique, date du dernier rappel :

Joindre la photocopie des pages de vaccinations

En cas d'urgence, le médecin régulateur du SAMU oriente l'élève ou l'étudiant accidenté ou malade vers l'hôpital le mieux adapté. Le transport est assuré par les services de secours d'urgence.

Les personnels de l'établissement ne peuvent pas accompagner ...

En aucun cas l'élève mineur quittera l'hôpital seul. Il devra être accompagné d'un parent ou d'un représentant légal

FICHE SANTÉ année scolaire 2025-2026

Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée.

Nom et Prénom de l'étudiant :

Antécédents médicaux ou chirurgicaux :

.....
.....

Allergie(s) :

.....
.....

Handicap (à remplir obligatoirement) : Si votre enfant présente une déficience (auditive, visuelle.....), une difficulté d'apprentissage (dyslexie,) ou trouble de la santé évoluant sur une longue période, veuillez préciser le type de handicap, le traitement suivi et/ou les aménagements sollicités.

NON ☐

OUI ☐

.....
.....

Traitement(s) :

.....
.....
.....
.....

Tout étudiant mineur suivant un traitement médical est autorisé, sauf avis contraire de l'infirmière, à conserver son traitement. Les étudiants majeurs y sont autorisés d'emblée.

Si votre enfant présente un problème de santé nécessitant des mesures particulières dans le cadre scolaire, un Projet d'Accueil Individualisé pourra être mis en place. Il vous appartient d'en faire la demande auprès du référent handicap du lycée.